47e ANNÉE. — N° 16.453

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	6 »	11 f.	22 f.
France et Colonies...	6 50	12 f.	24 f.
Etranger.....	9 »	18 f.	36 f.

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

JEUDI 19 JUILLET 1917

SAINT Vinc. de P.

SOLEIL : lever 5 h. 35 ; couch. 8 h. 41
LUNE : P. Q. le 27, pleine le 3

Notre Marine marchande

Dans des ordres du jour des plus formels, la Chambre des députés avait à deux reprises différentes, le 27 novembre 1916 et le 22 juin 1917, signifié au gouvernement sa volonté d'en finir avec l'éparpillement des services de la marine marchande, et demandé leur centralisation entre les mêmes mains. La Chambre se plaignait avec juste raison de ce qu'il existât un sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande qui ne pouvait rien pour répondre aux besoins de notre flotte de commerce et à peu près rien pour ceux de nos transports maritimes. Depuis vingt ans, nous-mêmes, à cette place, n'avons cessé de signaler l'état inorganique de notre marine marchande et indiqué la centralisation des services comme remède.

Un décret promulgué dans les premiers jours du mois présent est enfin venu réaliser les vues de la Chambre et établir le programme de la nouvelle administration. Tous les services qui concernent la marine marchande sont, aux termes de ce décret, rattachés au sous-secrétariat. Le sous-secrétaire a la haute main sur les achats de navires comme sur leur construction, sur leurs affrètements comme sur leur exploitation. Il a ainsi la charge de toutes les mesures qui peuvent contribuer à l'accroissement de notre flotte commerciale.

Ce n'est pas tout. Il a à suivre les négociations avec les pays alliés en vue de la répartition et de l'augmentation du tonnage. Tout ce qui concerne l'assurance maritime contre les risques de guerre lui est également dévolu. A ces attributions viennent s'ajouter celles qui sont relatives au statut des gens de mer, à la sécurité de la navigation, au pilotage, à la préparation et à l'exécution des lois sur les primes, les conventions avec les Compagnies de navigation, enfin les pêches maritimes et les invalides de la marine. Il a fallu le coup de fouet de la guerre et surtout l'insistance tenace de la Chambre pour en arriver là. L'institution du sous-secrétariat d'Etat à la marine marchande datait de 1913. Ce n'est qu'au prix des plus grands efforts qu'on l'avait obtenue. Mais ce qu'on avait ici n'était guère qu'un fantôme. Le nouvel organisme ne disposait d'aucun moyen d'action, et dès qu'il avait été question de céder quelques bureaux pour le former, tous les ministères intéressés s'étaient récusés à l'envi.

En réalité, l'organisme nouveau ne pouvait rendre au commerce ou à l'industrie maritimes aucun des services qu'on attendait de lui. On pense bien qu'avec la guerre cette impuissance s'est accusée avec plus de force. Il n'en a pas moins fallu batailler encore trois ans pour tirer le sous-secrétariat de la condition infime dans laquelle il était tenu, au plus grand dommage des intérêts les plus évidents et les plus vitaux du pays, par la sotte jalousie des bureaux. La réforme, pour avoir été si longtemps attendue, n'en sera que plus vivement appréciée.

Ce qu'il y a de bizarre dans l'affaire, c'est que l'artisan de cette bienfaisante réforme, celui qui l'a préparée par un labeur long et assidu, n'a pas été appelé par le gouvernement à en recueillir les fruits. L'honorable M. Nail, en sa qualité de sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, avait reconnu de bonne heure les vices de l'institution. Représentant à la Chambre un département maritime, l'ancien maire de Lorient connaît à fond les questions qui concernent la navigation. Il est resté près de deux ans dans les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande. Chacun était persuadé qu'il dirigerait la nouvelle administration qu'il venait de réorganiser avec tant d'intelligence du détail.

Or, le nouveau titulaire, ce n'est pas lui, c'est M. de Monzie, député du Lot, comme M. Malvy, et qui a d'ailleurs occupé déjà le sous-secrétariat d'Etat de la marine marchande dans le cabinet Barthou. Il convient de signaler que le décret qui le nomme n'a fait aucune allusion à son prédécesseur, M. Nail, qui a cessé de faire partie du ministère sans que nul sache comment ni pourquoi. Nous souhaitons, quoi qu'il en soit, que M. de Monzie réalise dans ses nouvelles fonctions les espérances que ses ardentes interventions dans les débats sur les questions maritimes à la Chambre ont fait concevoir à ceux qui les ont suivis avec attention.

Alban DERROJA.

M. Painlevé dans la Tranchée

Comme Kerensky
Une Nuit en Première Ligne

Paris, 18 juillet. — Nous avons annoncé hier que M. Painlevé, après avoir passé la revue du 14 juillet, s'était rendu sur le front. Un témoin de la visite du ministre de la guerre fait le récit suivant :

« Le voyage avait commencé sous la forme banale et officielle : réception par le général Franchet d'Esperey, remise de décorations dans les cantonnements, etc. Nous remarquâmes seulement la façon très minutieuse dont le ministre de la guerre voulut s'assurer par lui-même de l'installation et du bien-être des soldats.

» Vers le soir, quand nous supposions la journée finie, nous vîmes arriver le général Niessel, qui nous annonça que nous partions, non vers Paris, mais vers Craonne. Le ministre, casqué, en veston, monta, la canne à la main, vers les tranchées, en même temps qu'une relève; contrairement à toutes les règles et aux usages, les soldats n'avaient pas été prévenus de cette visite.

» Devant le poste de commandement du lieutenant-colonel, le ministre fut présenté aux hommes de la compagnie qui tenait le secteur; il leur parla et leur dit avec quel enthousiasme Paris avait, la veille, acclamé leurs camarades et les drapeaux déchiquetés, symboles des luttes héroïques livrées pour la défense de la patrie.

» Après ce petit discours, le ministre interrogea familièrement tous les hommes de la section qui, se sentant mis à l'aise, répondaient sans trop de gêne. Leurs voix tremblaient bien un peu quand ils racontaient qu'ils avaient fait la Champagne, Verdun et la Somme, et qu'ils étaient là depuis vingt ou trente mois. Mais les questions que posait M. Painlevé achevaient de les rassurer : « Le secteur est-il rude ou facile? De quelle classe êtes-vous? Trouvez-vous que les distributions se font bien? » Chacun parlait avec toute la sincérité possible, en ces circonstances, et s'efforçait de donner un détail intéressant, d'exprimer une vue personnelle. L'un d'eux disait, regagnant sa place : « Tu as vu, comme je lui ai parlé, au ministre? Il n'est pas fier. »

» A dix heures du soir, l'heure de la corvée de soupe, M. Painlevé alla jusqu'aux cuisines et les inspecta en détail. Cela fut du meilleur effet. Le ministre s'enquit de la qualité de la viande, des quantités attribuées à chaque homme, de la distribution régulière des aliments chauds; il goûta la soupe que vint lui offrir un « cuistot », et il s'en déclara satisfait.

LE POSTIER RÉVOQUÉ

» Après cette excursion aux cuisines, M. Painlevé vint dans une tranchée, qui, par endroit, n'est guère qu'à trente mètres des Boches; il visita les postes de guetteurs, les abris de mitrailleuses. Alerte et téméraire comme un jeune aspirant, il voulut sortir de la tranchée pour aller dans un poste d'écoute, les officiers durent l'en empêcher.

» Les poilus admirent cette intrépidité, ils considéraient le ministre avec respect. « Avez-vous quelque chose à me demander? », leur dit-il. Un grand silence répondit à cette question. Puis, un homme à l'air résolu, s'avança et dit, avec un certain accent méridional : « Moi, Monsieur le Ministre. Je suis postier dans la vie civile. Avant la guerre, j'ai été révoqué pour fait de grève. Voilà trente mois que je suis sur le front, j'y ai toujours fait mon devoir; je demande à être réintégré. » Et, tandis que les obus éclataient à l'entour, dans le fracas du duel d'artillerie qui commençait, le ministre promit au postier révoqué d'appuyer sa juste requête.

UNE ATTAQUE

» Les Boches marmitaient copieusement; tous les calibres y passèrent. Vous vous rappelez le Communiqué du 16 au matin : « Un combat très violent s'est engagé, qui a duré toute la nuit, avec des alternatives d'avance et de recul. » Le ministre allait passer toute la nuit dans la tranchée et assister à ce combat. Durant le bombardement, M. Painlevé dit, tranquillement : « Quel superbe feu d'artifice! »

» Puis, les Boches attaquèrent avec frénésie à la droite du secteur de Corbeny. Les efforts ennemis furent vains. Le ministre put admirer l'entrain de ses troupes, qui repoussèrent brillamment l'assaut allemand.

» Peu à peu, le tir s'atténuait, les obus tombaient plus rares, le « feu d'artifice » avait assez duré.

» A l'heure du « jus », le ministre pénétra dans un « gourbi » et prit un quart de café qui était encore à peu près chaud. Il revint dans la tranchée, le jour était levé. Au-dessus de nous, volaient les avions ennemis, très bas; les nôtres vinrent à leur rencontre : la bataille s'engagea; les Boches durent s'en retourner.

» Maintenant, il faisait grand jour. Le ministre partit. Il avait vraiment participé à la rude vie du poilu, non point dans ces tranchées de deuxième ligne, où les photographes peuvent opérer en toute tranquillité, mais dans la vraie tranchée, dans celle où l'on fait face à l'ennemi proche, où la mitraille ne laisse point de répit, où, à chaque minute, on risque la mort. Il a vu lui-même; il a risqué lui-même.

» Il est à peine besoin de dire l'heureux effet moral que cette démarche a produit sur les combattants, qui ont compris qu'on veillait sur eux avec la sollicitude qui leur est due. »

La Crise russe

Pétrograd, 17 juillet. — M. Stephonoff, faisant fonctions de ministre du commerce, a démissionné.

Les Socialistes Français et les Responsabilités de la Guerre

M. Albert Thomas s'explique devant les Délégués socialistes

Paris, 18 juillet. — La commission du parti socialiste français chargée de rédiger la réponse que l'on sait au questionnaire hollando-scandinave s'est réunie de nouveau hier soir. Cette réunion a été entièrement consacrée au paragraphe de la réponse qui a trait aux responsabilités de la guerre.

Le débat s'est engagé immédiatement sur le rapport de M. Renaudel concluant aux responsabilités de la guerre. Selon M. Renaudel, toutes les responsabilités immédiates incombent aux empires centraux. Le député du Var reconnaît cependant que tous les gouvernements bourgeois ont une responsabilité lointaine, incontestable : capitalisme, expéditions coloniales, etc.

Cette thèse de la responsabilité de l'Allemagne a été appuyée par M. Alb. Thomas, qui assistait à la réunion. Dans une éloquente intervention, il a établi à son tour, avec beaucoup de force, en se basant sur des documents certains, que la guerre a été préméditée et voulue par l'Allemagne.

Les minoritaires, par la voix de MM. Longuet, Delépine, Vallière, Mistral ont reconnu la responsabilité fondamentale des empires centraux; mais ils se sont élevés contre les précisions introduites dans la réponse sur les responsabilités immédiates (sic), notamment contre certains des arguments mis en avant pour l'établir, rejet de l'offre d'arbitrage, etc.

M. Marcel Sembat, ancien ministre des travaux publics, a cité d'autres faits et d'autres documents corroborant ceux qu'avait exposés M. Alb. Thomas.

Finalement, l'accord n'ayant pu s'établir, il a été convenu, sur la proposition de M. Vallière, député minoritaire de la Haute-Vienne, de procéder à la nomination d'une sous-commission qui serait chargée de dégager l'opinion moyenne des trois tendances antagonistes.

Communiqués français

Du 17 Juillet (23 heures)

Activité des deux artilleries dans la RÉGION CERNY-AILLES Et sur le PLATEAU DE CALIFORNIE.

En CHAMPAGNE, l'ennemi, au cours de la journée a renouvelé ses attaques au nord du MONT TETON et a repris pied sur certains points dans les éléments de tranchées que nous lui avons enlevées le 14.

La lutte d'artillerie se poursuit violente dans le secteur du MONT-HAUT, où nous organisons le terrain conquis.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, l'opération que nous avons exécutée ce matin dans la région ouest de la COTE 304 s'est déroulée avec un plein succès.

Après une forte préparation d'artillerie, nos troupes se sont portées vers 6 h. 45 à l'attaque des lignes ennemies, avec un entrain irrésistible. Malgré une défense énergique des Allemands, nous avons repris en quelques minutes les tranchées que l'ennemi occupait depuis le 29 juin.

Poussant plus loin nos avantages, nous avons enlevé de haute lutte les positions allemandes situées au delà.

Sur un front de 2,500 mètres de part et d'autre de la route d'Esnes à Malancourt, la première ligne allemande, organisée défensivement avec un soin tout particulier, est tombée tout entière entre nos mains.

Peu après, la deuxième ligne, après un combat acharné qui a mis en valeur le mordant admirable de nos soldats, a été également conquise.

Notre avance en profondeur atteint un kilomètre environ. Notre ligne, ainsi reportée en avant, va depuis la corne sud-est du bois d'Avocourt jusqu'aux pentes ouest de la cote 304, en passant par le bois Camard.

Plusieurs contre-attaques déclanchées par l'ennemi au cours de l'après-midi ont été anéanties par nos feux.

Les Allemands ont subi des pertes très lourdes. Le chiffre des prisonniers validés dénombrés s'élève à quatre cent vingt-cinq, dont huit officiers.

Du 18 Juillet (14 heures)

La lutte d'artillerie est devenue assez violente, vers la fin de la nuit, dans la RÉGION A L'OUEST ET A L'EST DE CERNY.

Nous avons repoussé un coup de main sur nos petits postes au NORD DE VIENNE-LE-CHATEAU — LISIERE OUEST DE L'ARGONNE — et fait un certain nombre de prisonniers.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, après de violents bombardements, les Allemands ont, à plusieurs reprises, lancé des contre-attaques sur les positions que nous avons enlevées hier, depuis le BOIS D'AVOCOURT JUSQU'AUX PENTES OUEST DE LA COTE 304. Tous leurs efforts se sont brisés contre la résistance énergique de nos troupes, qui leur ont infligé de sanglantes pertes sans céder la moindre parcelle de terrain conquis.

Un coup de main ennemi vers la TRANCHEE DE CALONNE n'a donné aucun résultat.

Nuit calme partout ailleurs.

Communiqués anglais

Du 17 Juillet (soir)

Une opération de détail exécutée au début de la matinée à l'est de MONCHY-LE-PREUX nous a permis d'améliorer notre position et de faire un certain nombre de prisonniers.

Bien que gênés par d'épais nuages et des vents violents, nos aviateurs ont fait hier d'excellent travail, en liaison avec l'artillerie. Ils ont en outre jeté de nombreuses bombes sur différents points d'importance militaire dans les lignes ennemies.

Au cours des nombreux combats aériens qui ont eu lieu dans la soirée, six appareils allemands ont été abattus; l'un d'eux est tombé dans nos lignes; trois autres ont été contraints d'atterrir avec des avaries. Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

Londres, 17 juillet (officiel). — *Pendant la nuit du 15 au 16, des aviateurs navals ont jeté des bombes sur l'usine Solway, à ZEEBRUGGE, sur des embranchements de chemins de fer et des voies de garage à OSTENDE, sur des voies de garage et des dépôts de munitions à MIDDELKERKE, sur un embranchement de chemin de fer à THOUROUT, sur des convois de camions automobiles et sur des voies de garage à LICHTERVELDE. Tous les aviateurs sont revenus indemnes.*

Du 18 Juillet (après-midi)

La nouvelle opération de détail exécutée la nuit dernière à l'EST DE MONCHY-LE-PREUX nous a encore valu une avance et un certain nombre de prisonniers.

Des coups de main effectués avec succès, cette nuit, au NORD-EST DE OOST-TAVERNE et BOOSINGHE, nous ont permis de faire des prisonniers et d'infliger des pertes nombreuses à l'ennemi.

Un raid allemand a été rejeté par nos patrouilles vers Wieltje.

Nouveau Raid sur Essen

Amsterdam, 18 juillet. — **Les aviateurs alliés ont exécuté un nouveau raid sur Essen dans la nuit de samedi à dimanche; des explosions furent entendues dans la direction de la ville.**

Communiqué belge

Aujourd'hui, les batteries ennemies ont principalement dirigé leur tir sur nos communications et batteries en arrière de STEENSTRAETE.

Sur Mer

Les Anglais attaquent un Convoi de 12 Bateaux allemands

2 SEULS ECHAPPENT

Londres, 18 juillet. — Douze bateaux de commerce ennemis avaient quitté le port hollandais de Hook-Van-Holland pour tenter de gagner un port allemand, quand, à peu de distance de la côte, ils furent aperçus par des destroyers britanniques et cherchèrent à prendre la fuite. Les deux derniers, les plus rapprochés du port, purent regagner la côte, gravement endommagés par le tir des canons anglais; quant aux dix autres, quatre furent capturés et six furent brûlés ou coulés. Au résumé, pas un des navires ne parvint à échapper et à regagner l'Allemagne.

Voici les noms et tonnage des quatre navires capturés : le « Pellworn », 1,370 tonneaux, construit à Grimstadt en 1901; le « Brietzig », ex « Axel-Johnson », 1,495 tonneaux, construit à Gefle en 1891; le « Marie-Horn », 1,088 tonneaux, construit à Rostock en 1896; le « Heinz-Blumberg », 1,226 tonneaux, construit à Lubeck en 1906.

A Travers la Presse

SUR LES FRONTS

Paris, 18 juillet. — Après le si brillant succès que viennent de remporter nos troupes animées d'un mordant « irrésistible », comme le souligne le Communiqué, Marcel Hutin demande dans l'*Echo de Paris* si le kronprinz comprendra la leçon. Il n'y a rien à faire pour lui du côté de Verdun. Notre confrère insiste à nouveau pour appeler l'attention sur le front de Belgique :

La lutte d'artillerie, à en croire Ruprecht de Bavière, car Douglas Haig garde le silence sur ce point, a pris une allure considérable entre Nordschoote et Warneton, et est restée vive sur les deux rives de la Scarpe. Le travail de l'aviation reste soutenu du côté britannique.

En ce qui concerne le front russe de Galicie, M. Marcel Hutin dit :

L'évacuation volontaire de Kalusz par les avant-gardes du général Korniloff est la conséquence de la concentration sur la rive gauche de la Lomnitza de très fortes réserves des divisions rhénanes et sud-allemandes, qui, ayant occupé les hauteurs au nord de la ville, menaçaient la garnison de Kalusz d'encerclement. Les Russes ayant la rivière débordée derrière eux, leur position devenait critique, et j'estime que Korniloff a obéi à des considérations tactiques qui ne font qu'augmenter la confiance dans ce brillant chef en évitant à ses troupes la mésaventure des Français devant Crouy en 1915, avec l'Aisne débordée derrière eux.

Dans l'*Œuvre*, le général Verraux, parlant de l'opération exécutée par nos troupes sur la Meuse, dit :

J'ai peine à croire que les visées de notre commandement se bornent à cette unique récupération. Attendons la suite.

M. CLEMENCEAU CONTRE M. MALVY ET LES MANŒUVRES PACIFISTES

M. Clémenceau proteste parce que son article d'hier, consacré à M. Malvy, comme celui d'aujourd'hui et des jours précédents, a été amputé par la censure de M. Malvy, — « double de M. Ribot », dit-il. Ayant commenté le procédé, M. Clémenceau poursuit, revenant aux menées des pacifistes :

Tout cela n'aurait pas besoin de tant de commentaires si le gouvernement français ne se déclarait impuissant à réprimer cette criminelle propagande contre la France, ne trouvant rien de mieux, faute de moyens, que de les faire asseoir d'abord en ses fauteuils dorés.

Je reconnais avoir commis l'imprudence de demander que cette tragi-comédie prenne fin, parce que ce n'est plus l'heure des amusettes de groupes, et que s'il est une vieille chaîne, aux maillons nuancés, qui va de nos Français idéalistes et suridéalistes à des malheureux qui, sous le prétexte d'un idéalisme de mensonge, se targuent d'être mauvais Français, il faut se décider à la rompre en quelque point, quand les Allemands dévastent la France avec la récompense d'une apologie de prétendus Français. Oui, il faut se décider à rompre cette chaîne de tacites compromissions, la plupart inconscientes, je veux le croire, qui ont permis à un programme de trahison trop longtemps toléré d'aboutir aux explosions « organisées » de folie, auxquelles le magnifique rétablissement des cœurs en notre Fête nationale a mis fin.

Quand on a fait courir de tels dangers à la France envahie, a-t-on le droit de se poser en arbitre infaillible, après trois ans d'une organisation de veulerie dont la logique impitoyable des choses nous a fait voir enfin l'aboutissement? Suffit-il de nous dire qu'on va « redoubler de vigilance » et d'appuyer cette promesse de quelques actes tardifs de simili-vigueur destinés à fournir des arguments de tribune afin d'obtenir le certificat parlementaire de bonne vie et mœurs qui doit servir de paravent à la continuation de la comédie? Je ne le pense pas, au risque de me mettre ainsi en faute aux yeux de MM. Ribot et Malvy, vieux camarades de laisser faire depuis trois ans accomplis.

OU VA L'ESPAGNE?

La situation, malgré tous les démentis officiels, reste grave en Espagne, estime Gustave Hervé dans la *Victoire*. Les deux Espagnes sont face à face : l'Espagne rouge contre l'Espagne noire; les partis de gauche, depuis les libéraux, jusqu'aux socialistes, contre les partis de droite. Quelle attitude prendra le roi entre les deux? Mais surtout :

Que fera l'armée, l'armée, dont les grands chefs et les officiers subalternes, surtout dans l'artillerie, le génie et la cavalerie sont en grande partie avec les conservateurs, mais dont les sous-officiers et les troupes sont en grande partie entamés par les idées libérales, républicaines ou socialistes? Me sera-t-il permis, sans offusquer la censure, d'apprendre aux lecteurs français qui ne le sauraient pas, que la République a déjà été proclamée en Espagne en 1868, et qu'elle a même duré cinq ans?

LE PRINCE EITEL, FILS DU KAISER, LACHE, MECHANT ET CAMBRIOLEUR

C'est ainsi qu'apparaît ce rejeton du kaiser rouge après ses exploits dont nous parlons d'autre part, qui font écrire au *Matin* :

Les habitants du pays, encore épouvantés de l'esclavage honteux qu'ils eurent à subir, diront au tribunal quelle fut l'attitude de ce prince voleur. Ils diront que les déprédations, que les ravages commis dans les régions aujourd'hui libérées, les Allemands les firent perpétrer sous un régime de terreur par des vieillards, des prisonniers et des enfants français. Ils évoqueront à la barre l'ignominie quotidienne d'Eitel et de ses gens encapotés. Ils le montreront tout secoué de joie, lançant ses chiens contre des femmes; ils le montreront suant de peur à l'entrée de ses taupinières, tel qu'il fut, tel qu'il est, pleutre, lâche, méchant. Cette illustration du Gotha sera jugée par contumace, et la postérité des Hohenzollern pourra se prévaloir, en plus de ses assassinats militaires, d'un condamné de droit commun.

En Angleterre

Remaniements dans le Cabinet

Un Nouveau Premier Lord de l'Amirauté

Londres, 17 juillet (officiel). — Sir I. Geddes, qui a organisé les chemins de fer sur le front britannique, en France, et est actuellement contrôleur de la marine, est nommé premier lord de l'Amirauté, en remplacement de sir Edward Carson, qui entre dans le cabinet de la guerre, sans portefeuille.

M. Churchill devient ministre des munitions, en remplacement de M. Addison, qui, sans portefeuille, prend la charge de la préparation de la réorganisation nationale, en vue de l'après-guerre.

M. Montagu remplace M. Chamberlain au secrétariat des Indes.

Le Roi George prend le nom de Windsor

Londres, 17 juillet. — Le conseil privé qui s'est tenu aujourd'hui et qui est le plus important depuis le dernier couronnement a adopté, à l'unanimité, le nom de Windsor pour le roi et la maison royale d'Angleterre.

Brillant Succès à la Cote 304

COMBATS AU NORD DU MONT TETON

Evacuation volontaire de Kalusz par les Russes

Paris, 18 juillet. — Nos troupes ont remporté hier un brillant succès sur la rive gauche de la Meuse en reprenant, et au delà, les positions que les Allemands nous avaient enlevées les 28 et 29 juin.

On se souvient qu'au cours de ces deux journées l'ennemi avait pénétré dans notre ligne de tranchées qui s'étendait des deux côtés du chemin d'Esnes à Malancourt, et nous avait fait reculer sur une profondeur d'environ 500 mètres. Il avait également progressé dans le bois d'Avocourt, et enfin, les jours suivants, il nous avait presque complètement chassés de ce bois.

Ici paragraphe censuré.

Notre haut commandement n'a pas ignoré le danger, et il a pris avec toute la discrétion que commandent les circonstances les dispositions nécessaires pour le conjurer. Il a, notamment, renforcé très sérieusement notre artillerie. Lorsque tout a été prêt, l'ordre d'attaque a été donné. Le combat a été précédé d'une forte préparation d'artillerie; puis, hier 17 juillet, à 6 h. 45 du matin, les troupes de notre deuxième armée se sont élancées dans un superbe élan sur les lignes ennemies et les ont enlevées du premier coup. Les Allemands se sont repliés sur leur première ligne du mois de juin et ont essayé d'y résister. Après un combat acharné, ils ont été repoussés ou faits prisonniers, et nos troupes, continuant leur progression, ont également enlevé la seconde ligne ennemie.

Finalement, nous avons avancé de plus d'un kilomètre sur un front de 2 kilomètres et demi, et notre première ligne va maintenant de la corne sud-est du bois d'Avocourt aux pentes nord-ouest de la cote 304. Nous avons fait 425 prisonniers, dont 8 officiers. Bien entendu, les Allemands ne s'étendent pas sur cette opération ni sur ses résultats : ils se bornent à dire que le tir de l'artillerie a enrayé notre attaque, et que seulement quelques soldats français ont réussi à sortir des tranchées.

***

N'étant pas comme les Boches experts en l'art de mentir, nous avouons que l'ennemi, poursuivant ses attaques au nord du mont Téton, a réoccupé quelques éléments de tranchées que nous lui avions enlevées le 14 juillet. Nous ne sommes pas surpris de son obstination à vouloir reprendre ces observatoires du Téton et du mont Haut, d'où l'on domine toute la plaine de Champagne. Leur possession lui paraîssait tellement nécessaire, que depuis deux ou trois semaines avant le 14 juillet, il avait préparé une très forte attaque pour nous reprendre les crêtes du massif de Moronvilliers et même une partie de ses pentes méridionales. Il avait massé au sud-est de Reims une artillerie formidable et réuni trois divisions, dont une de troupes fraîches.

Nous avons précédé les Allemands dans leurs desseins en déclenchant l'attaque du 14 juillet et en conquérant en moins de six minutes, au nord de la crête, les objectifs que nous nous étions assignés. Lorsqu'ils revinrent de leur surprise, le coup était fait et ils durent faire monter sept ballons captifs au-dessus des crêtes de Moronvilliers pour voir ce qui se passait dans les lignes françaises.

Depuis le 14, ils contre-attaquent inlassablement pour reprendre ce qu'ils ont perdu. Notre petit recul dans la journée d'hier est une de ces fluctuations qui se produisent toujours au cours de luttes acharnées.

***

Nos alliés russes ont évacué volontairement Kalusz et semblent s'être repliés sur la rive droite de la Lomnitza. Deux raisons les ont réduits à cette obligation : d'une part, l'arrivée de plusieurs divisions que l'ennemi avait appelées comme renfort et établies sur les hauteurs dominant la ville; d'autre part, le débordement de la rivière en arrière de leurs positions, ce qui rendait leur situation très critique. Espérons qu'ils vont organiser très solidement la rive droite de la Lomnitza et empêcher l'ennemi d'avancer.

Général MARABAIL.

Les Cambriolages du Prince Eitel, fils de Guillaume

Paris, 18 juillet. — On a annoncé que des plaintes avaient été déposées par les propriétaires des châteaux d'Avricourt et du Frétois (entre Ham et Noyon), châteaux dévalisés par le prince Eitel. Les correspondants au front ont visité ces demeures; il n'en reste absolument rien. Le premier a été rasé à hauteur du sol pour faire disparaître sans doute la trace des vols; le second, que l'on n'a pas eu le temps de faire sauter, est vide comme un appartement à louer; tous les meubles de prix, les objets anciens, les bibelots de valeur, les œuvres d'art, les tableaux de maîtres, tout a été enlevé.

Durant de longs jours, ainsi qu'en attestent tous les habitants de la région, et, notamment le ménage Blondel, fermier du château d'Avricourt, qui a pu être interrogé, de spacieuses charrettes de déménagement ont stationné devant les châteaux. Avec soin, les équipes de cambrioleurs boches emplaient, emplaient, emplaient, et ils ont tout emporté. Les quelques vestiges de l'ancien mobilier de ces vastes bâtisses sont brisés, sciés, saccagés; ils tiennent dans une petite pièce de quatre mètres carrés; le reste orne les demeures impériales allemandes.

Le prince voleur avait su s'entourer d'un personnel d'élite, actif et dévoué, à la tête duquel se trouvait le distingué major Wolff, commandant le dépôt n. 1, en qui il pouvait avoir toute confiance. Son personnel était admirablement dressé, et s'il arrivait à un malheureux habitant du pays de se plaindre des vols, des destructions inutiles et des actes de vandalisme dont il était victime, il se trouvait des soldats pour lui répondre : « Vous vous plaignez? Vous devriez, au contraire, vous estimer heureux que nous n'exécutions pas jusqu'au bout les ordres formels qui nous ont été donnés, de ne vous laisser que les yeux pour pleurer (sic). »

Tel est le prince Eitel-Frédéric de Hohenzollern, second fils de l'empereur Guillaume II de Prusse.

Encore 58 Belges condamnés à Mort

Londres, 17 juillet. — L' « Echo belge » confirme que cinquante-huit personnes ont été condamnées à mort à Anvers; quinze d'entre elles ont été fusillées le 5 juillet dont deux sœurs accusées d'avoir fait passer des lettres en Hollande.

On signale de nouvelles déportations : 800 personnes ont été déportées à Moorbeke, 800 autres à Hemme, dans la Flandre du Nord.

LA CRISE ALLEMANDE

L'Allemagne aura un Gouvernement plus fort que jamais

HINDENBURG VÉRITABLE CHANCELIER

Le Bloc de la Majorité du Reichstag se désagrège

Paris, 18 juillet. — Le fait intéressant en Allemagne, c'est le revirement d'opinion qui paraît se dessiner au sujet de l'opportunité d'un vote sur la motion de paix, tel qu'il avait été envisagé jusqu'à maintenant. Il semble que la défection des nationaux-libéraux, l'attitude toujours obscure d'une partie du centre, et sans doute aussi l'intervention du comte de Hertling, aient beaucoup fait perdre de leur assurance aux députés qui voulaient faire du vote de la motion inspirée par M. Erzberger une manifestation imposante.

Les efforts d'Hindenburg et de Ludendorff, se combinant avec ceux du nouveau chancelier, ont tendu vraisemblablement à accentuer la scission qui se dessinait, et à dissuader les éléments les plus dociles de cette manifestation, en leur faisant ressortir qu'elle risquait d'être doublement dangereuse aux yeux de l'étranger, qui l'interprèterait certainement comme un signe de faiblesse, et au point de vue intérieur, en accusant la rupture de l'union sacrée, puisqu'elle réunirait certainement contre elle une forte majorité.

C'est du moins ce qui semble ressortir de différents articles des journaux.

Suivant une dépêche de Zurich, l'accord entre les partis pour une formule unique de paix aurait échoué; il serait présenté trois formules distinctes au Reichstag.

Ainsi, l'opposition parlementaire, qui avait paru représenter un obstacle à la dictature militaire, s'effrite et ne compte plus. L'Assemblée votera peut-être sans opposition les prochains crédits de guerre; les chefs de groupe ont été endoctrinés par les chefs de l'armée, et Erzberger va peut-être se rallier une fois de plus au pangermanisme.

De plus en plus, il s'affirme que si l'Allemagne de demain diffère en quelque chose de celle d'hier, ce sera par une résolution plus farouche encore, plus dénuée de scrupules, de poursuivre une lutte d'extermination. Il y a à relever dans les négociations entre le gouvernement et les partis politiques, sur le thème de la paix, la présence continue d'Hindenburg et de Ludendorff, et on a l'impression que le véritable chancelier sera, non pas Michaelis, mais Hindenburg. C'est évidemment un gouvernement fort, plus fort que les précédents, que la caste militaire entend imposer à l'Allemagne, et on assure même qu'après le vote des crédits de guerre, le gouvernement renverrait le Reichstag.

Le nouveau chancelier parlera jeudi au Reichstag

Bâle, 18 juillet. — On mande de Berlin que la prochaine séance plénière du Reichstag est fixée au 19 juillet, à trois heures de l'après-midi. La séance débutera par le discours du chancelier.

Le Discours-Programme de M. Michaelis

Bâle, 17 juillet. — Le « Lokal Anzeiger » écrit au sujet de la prochaine séance du Reichstag :

« Le nouveau chancelier ne peut pas en six jours établir un programme détaillé; aussi, dans les milieux parlementaires, on s'attend à ce que le docteur Michaelis, sans éviter absolument de parler des questions... brûlantes actuelles, ne fasse pas un discours très étendu de son programme et évite de prendre des engagements tels qu'il risquerait de ne pas pouvoir les tenir par la suite, des modifications étant susceptibles de se produire chaque jour dans la situation. »

Les Pangermanistes triomphent

Genève, 17 juillet. — En attendant la réunion du Reichstag, les différents partis allemands précisent leur attitude. Le ton des pangermanistes montre une fois de plus que la chute du chancelier de Bethmann a été une satisfaction donnée à leurs exigences. C'est ce qui résulte aussi des détails rétrospectifs qu'on commence à publier sur la crise.

Hindenburg et Ludendorff regagnent le Front

Zurich, 17 juillet. — Une information officielle de Berlin fait connaître que le maréchal Hindenburg et le général Ludendorff ont quitté Berlin pour regagner le front.

Le Bureau du Reichstag au Quartier général

Zurich, 18 juillet. — Le président et les membres du bureau du Reichstag ont fait une visite au quartier général au maréchal Hindenburg et au général Ludendorff.

Prussiens et Bavarois

Zurich, 18 juillet. — Les querelles entre Prussiens et Bavarois sont de plus en plus nombreuses et prennent un caractère inquiétant. Récemment encore, à Colmar et à Schlestadt, les officiers prussiens et bavarois en sont venus aux mains; il y eut de part et d'autre des blessés.

Les Bavarois déclarent ouvertement qu'après la guerre, ils ne veulent plus avoir affaire aux Prussiens. Les pamphlets dirigés contre ces derniers ont un vif succès parmi les unités bavaroises, et passent de main en main.

Appel à la Protection divine!

Zurich, 18 juillet. — Un service religieux a été célébré à Berlin, à la cathédrale, en présence du kaiser et de l'impératrice, des autres membres de la famille impériale, du maréchal Hindenburg et de la maréchale, du quartier-maître général Ludendorff et du capitaine comte Dohna, commandant du « Mœwe ».

Le pasteur a adressé une prière dans laquelle il a demandé « à Dieu de prendre l'empire allemand sous sa protection particulière », l'implorant de « répandre sa bénédiction sur le kaiser et aussi sur le maréchal von Hindenburg, l'homme dans les mains duquel Dieu a placé le glaive de l'Allemagne ».

L'officiant, dans sa prière, n'a pas oublié le nouveau chancelier.

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères

Londres, 17 juillet. — Les journaux reproduisent un télégramme d'Amsterdam disant que les journaux allemands mentionnent le nom de M. de Koolmann comme secrétaire aux affaires étrangères.

L'Aigle et le Canard

Nos lecteurs ont pu chercher en vain dans nos colonnes une allusion à l'information sensationnelle : l'abdication du kaiser, qui a trouvé de l'écho chez certains de nos confrères. La nouvelle ayant été lancée dans notre région avec une réserve relative, nous croyons intéressant de montrer comment on donne la volée à un canard avec la plus honnête complicité. On assiste ici à l'éclosion de la fausse nouvelle; on la voit sortir de l'œuf de canne toute nue, comme la Vérité.

Notre spirituel confrère Adrien Vély a publié lundi matin dans le « Gaulois » une fantaisie intitulée « Un coup de théâtre — L'Abdication du Kaiser », qui débute par une dépêche d'un correspondant de Zurich. Il croit savoir de bonne source que l'empereur Guillaume a abdiqué, et il voit là le secret d'événements qui paraissaient inexplicables. Et M. Vély continue par une série d'informations riches d'humour :

La Grande Nouvelle

Officiel. — S. M. l'Empereur a abdiqué en faveur du kronprinz. Le feld-maréchal von Hindenburg est chargé de l'expédition des affaires courantes. (Wolff.)

La Scène de l'Abdication

On écrit de Berne à Amsterdam :

« La scène de l'abdication fut profondément émouvante. Le kaiser ne cessait de répéter :

» — Je jure que je n'ai pas voulu cela!

Où est le Kaiser?

L'empereur Guillaume a disparu. A peine avait-il signé son abdication qu'il réclama son auto. Il voulait, disait-il, faire enfin un petit tour de promenade, à la bonne franquette, comme un simple mortel. On ne l'a pas revu.

On se perd en conjectures

Les Buts de Guerre de l'Allemagne

Amsterdam, 17 juillet. — Voici le texte de la motion concernant le programme de paix sur lequel se sont mis d'accord les partis de la majorité du Reichstag : le centre, les progressistes, les démocrates-sociaux et des membres d'autres partis, et qui sera soumis au Reichstag.

Aujourd'hui, au seuil de la quatrième campagne d'hiver, de même que le 4 août 1914, ces paroles du discours du Trône restant vraies pour le peuple allemand, à savoir que nous ne sommes pas poussés par la soif de conquêtes;

C'est pour la défense de sa liberté de son indépendance et de l'intégrité de ses possessions territoriales que l'Allemagne a pris les armes;

Le Reichstag s'efforce d'obtenir la paix par un accord et par la conciliation durable des peuples. Cette paix est incompatible avec l'expansion territoriale par la force et les oppressions politiques, économiques ou financières;

Le Reichstag repousse aussi tous les plans ayant pour objet l'isolement économique et les inimitiés internationales après la guerre;

La liberté des mers doit être assurée;

Seule une paix économique préparera le terrain pour des relations pacifiques entre les nations;

Le Reichstag fera d'énergiques efforts pour la création de tribunaux internationaux;

Tant que les gouvernements ennemis n'accepteront pas ce genre de paix, tant qu'ils menaceront l'Allemagne et ses alliés de conquêtes et d'oppression, le peuple allemand, restant uni comme un seul homme, résistera avec fermeté et continuera à lutter jusqu'à ce qu'il ait assuré à lui et à ses alliés le droit de vivre et de se développer dans son union;

Le peuple allemand est indomptable. Le Reichstag sait qu'il ne fait qu'un avec les soldats qui, dans des combats héroïques, protègent la patrie. »

A LA CHAMBRE

L'Impôt sur le Revenu

Paris, 17 juillet. — La Chambre poursuit cette après-midi la discussion de l'impôt sur le revenu. La veille, elle avait adopté l'article 1er, d'après lequel cesseront d'être perçus, à partir du 1er janvier 1918, la personnelle mobilière, les portes et fenêtres et les patentes, ainsi que les centimes additionnels au profit de l'Etat.

M. Marc Réville (Doubs) demande le rétablissement d'une taxe civique due par les personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu et prévue par l'ancien article 2 du premier rapport de la commission et disjoint depuis.

M. Caillaux examine quels sont les citoyens exempts de la personnelle mobilière : à Paris, par exemple, ce sont les gens qui paient moins de 500 francs d'impôts et qui paieront 9 francs. Il n'admet pas que l'on fasse payer aux ouvriers le dégrèvement dont bénéficient les familles nombreuses. Ce moyen d'équilibrer le budget est le rétablissement de l'impôt de capitation de l'ancien régime. Mieux vaut le demander par un supplément de taxe sur les gros revenus.

L'impôt sur le revenu va, d'ailleurs, atteindre deux millions cinq cent mille contribuables qui, hier, ne payaient pas la personnelle mobilière. En Angleterre, l'impôt n'est payé que par les citoyens ayant au moins 3,250 francs de revenu, et vous reculez l'impôt jusqu'à la lisière de l'indigence. Il n'y a pas d'impôt qui coûtera plus cher à recouvrer avec les frais de poursuites que cet impôt de 6 ou 9 francs par tête. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. J.-L. Dumesnil, rapporteur, repousse aussi l'amendement Reville. On risquerait d'exposer 7 fr. 10 de poursuites pour recouvrer une taxe de 3 fr.

M. Réville retire son amendement.

Le socialiste **Jean Bon** le reprend en spécifiant que le droit sera de 1 franc pour les citoyens qui, en échange, recevront une carte de civisme et d'identité. Comme Robespierre, il pense que nul citoyen ne doit être dispensé de l'honorable obligation de contribuer aux dépenses publiques.

La commission demande la disjonction de la proposition se référant à la création d'une carte d'identité. La disjonction est prononcée.

Le nouvel article 2 (ancien article 4) établit un impôt annuel sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles réalisés pendant l'année précédente ou pendant les douze mois qui auront servi à l'établissement du dernier bilan.

M. Vincent Auriol, au nom du parti socialiste, présente un contre-projet remplaçant les articles 2 à 11 du texte actuel. Il substitue le système de la déclaration contrôlée votée par la Chambre en 1909, car on ne peut, dit-il, appliquer à la fois pour le calcul d'un même revenu ces deux systèmes différents d'évaluation : le forfait et la déclaration. Il faut établir l'impôt sur le revenu « net » et « déclaré ». C'est un mauvais calcul de voter rapidement ce projet pour le réviser ensuite devant les protestations de commerçants mal taxés.

M. Dumesnil : Mais les commerçants ont la faculté de faire contrôler leur déclaration.

M. Thierry, ministre des finances, dit que la déclaration de M. Auriol est dépourvue de sanctions puisqu'elle n'exige pas la production des livres de commerce. Les neuf-dixièmes des petits commerçants ne savent pas quel est leur bénéfice. Ils ne connaissent que leur encaisse. Peut-être serons-nous obligés de retoucher les dispositions du Code de commerce sur la comptabilité.

La loi actuelle donne la faculté de déclarer ou le chiffre d'affaires ou les bénéfices. Les commerçants choisiront, et l'expérience sera intéressante pour l'avenir.

Dans l'impôt sur les bénéfices de guerre, c'est le chiffre d'affaires qui donne les meilleures indications du revenu.

La prise en considération de l'amendement Auriol est repoussée par 359 voix contre 84.

On vote les articles 3, 4, 5, 6, relatifs à l'établissement du revenu des commerçants, sans discussion.

BORDEAUX

Les Employés des Tramways et leurs Revendications

REUNION GÉNÉRALE A L'ATHÉNÉE

Lundi soir, à neuf heures et demie, le personnel des T. E. O. B. s'est réuni, au grand complet, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal.

L'ordre du jour portait : Compte rendu par la délégation du résultat de ses démarches.

Aucune personne étrangère à l'administration, sauf la presse, n'était admise à cette réunion.

C'est à dix heures seulement, en présence d'un millier de personnes où domine l'élément féminin, que s'ouvre la séance.

Le président de la délégation rend compte aussitôt des démarches faites auprès de la direction de la Compagnie afin d'obtenir une augmentation de l'allocation de vie chère s'élevant à peu près à 0 fr. 25 pour les femmes et à 0 fr. 50 pour les hommes, que celle-ci leur offre. Ces démarches n'ont pas abouti, dit la délégation, la direction déclarant qu'il lui est impossible d'aller au delà.

Cette déclaration est accueillie par de bruyantes protestations, et la salle de plus en plus houleuse, refuse d'écouter les divers orateurs qui se succèdent. Les uns réclament le vote de la cessation immédiate du travail, d'autres sont d'avis — et c'est la majorité — de voter la cessation en principe et d'accorder un nouveau délai à la Compagnie pour donner satisfaction aux justes revendications des employés.

La discussion se poursuit pendant une heure, au milieu du bruit, sans méthode, nulle personne réellement qualifiée n'étant là pour indiquer aux employés la solution qu'il convient logiquement d'envisager.

Certains membres de l'assemblée viennent alors déclarer de la façon la plus absolue que la Compagnie, offrant tout ce qu'elle peut donner, on ne peut rien lui réclamer de plus et que c'est des pouvoirs publics, de la Ville, des voyageurs qu'il faut exiger le supplément d'allocation nécessaire ainsi, a-t-on déclaré, que cela a été obtenu par la Compagnie du gaz.

Comme si l'on pouvait comparer les deux cas.

La Compagnie du gaz, propriété exclusive de la Ville, était en déficit considérable. Après de longs mois de discussion devant les tribunaux, une décision de justice est intervenue.

En est-il de même des tramways ?

Si nous nous en rapportons au compte rendu du dernier exercice, ils auraient cependant fait d'assez beaux bénéfices. En outre, depuis le mois de mars dernier, avec l'approbation du Contrôle — qui déclarait que la réduction ne serait que de courte durée — la Compagnie a supprimé le tiers de ses voitures et les lignes utiles au public, mais déficitaires au point de vue des bénéfices. Elle a ainsi réduit une grande partie de ses dépenses, tandis qu'elle encaisse chaque jour le maximum sur le réseau qu'elle a maintenu.

Les organisateurs de la manifestation ont fait ajouter à leur ordre du jour un paragraphe réclamant la suppression, dans les quatre jours, des aller et retour.

Le produit de cette suppression serait alloué au personnel... et sans doute aussi à la Compagnie, car la recette supplémentaire qui, de ce fait, entrerait dans la caisse de cette dernière dépasserait, dans des proportions considérables, le modeste supplément réclamé par le personnel.

Et celui-ci, que l'on leurre de mots, croit que le public, les petits employés qui quatre fois par jour font le trajet en tramway vont applaudir à la suppression — sans compensation — des billets d'aller et retour ?

Il se figure qu'il est loisible à la Ville de rayer du jour au lendemain cette clause du cahier des charges, auquel on ne peut toucher qu'après décision du Conseil d'Etat.

C'est affaire entre la Compagnie — qui depuis longtemps aspire après la suppression des aller et retour et qu'on croirait voir derrière cette combinaison — et la Ville ou l'Etat et non entre ces derniers et le personnel car il n'a qu'un chef, la Compagnie, et pas d'autres.

Sans compter que les Tramways constituent un service public appartenant à l'Etat, ce qui, dans les circonstances actuelles, présente une importance toute particulière.

Tous ceux qui, comme nous, s'intéressent à la situation très digne d'intérêt du personnel des T. E. O. B. estimeront qu'on lui fait faire fausse route dans un intérêt peut-être autre que le sien.

Quoi qu'il en soit, voici l'ordre du jour, rédigé par le bureau, qui est finalement voté à la presque unanimité :

« Les employés des T. E. O. B., réunis en assemblée générale le 16 juillet 1917, à l'Athénée municipal,

» Après avoir entendu divers orateurs, charge la délégation de poursuivre les démarches auprès de la Compagnie et des pouvoirs publics afin d'obtenir de ceux-ci les avantages que le personnel de la Compagnie est en droit d'obtenir.

» Si dans un délai de quatre jours satisfaction n'est pas donnée, le bureau, muni de tous les pouvoirs que lui a donnés l'assemblée, se réserve le droit d'agir à toutes fins utiles.

» L'assemblée décide de demander la suppression des aller et retour à la Ville, et les bénéfices qui en résulteront seront réservés aux employés. »

Ajoutons que le principe de la grève, en fin de séance, a été décidé par 812 voix contre 19.

Donc, samedi soir, si la réponse de la Compagnie n'est pas satisfaisante, il faut s'attendre à des décisions dont on prévoit les conséquences.

Il y a un an

19 JUILLET 1916

Les Russes, après avoir franchi les Carpathes, s'avancent en territoire hongrois. En Arménie, ils battent les Turcs au sud de Batbourt et leur font 1,200 prisonniers.

Les Etats-Unis et le Mexique acceptent un arbitrage afin de mettre un terme au conflit qui menaça un moment de faire éclater la guerre entre les deux pays.

BACCALAURÉAT

Sont définitivement reçus :

LATIN-GREC

Mlle Gain.

MM. Labourdette, Lafaye, Veyssière, Paul Godin, Laraignou, Noguez, Badie, Dubroca, Farbos, Garat, Salabert, Tichier, Touya Bousugue, Coyola.

LATIN-SCIENCES

MM. Henri Duffo, Tourné, Clavié, Costedoat, Cuzacq, Serisé, Aubert, Benoit, Bourdelle.

PHILOSOPHIE

Miles Bouyeron, Broquin, Chanvril, Chapoulou, Chiron, Combarnous, Déjean, Denize, Désirée, Jeanne Dupuy, Gobert, Gros.

MM. Caillié, Chassin, Colnel, Jean Coupry, Valentin, Duplin de Saint-Cyr, Frappier, de Gaigneron, Jollimon de Marolles, Gré, Henri Guilhon.

SCIENCES-LANGUES VIVANTES

MM. Métras, Plasseraud, Bazat, Chassing, Delpech, Delprat, Fourastié, Landes, Parlange, Balagué, Baiency-Béarn, Brettes, Carrié, Cassou, Daste, Dourthe.

Miles Minvielle, Ravet, Roubène, Venencie, Vieillard.

2e PARTIE MATHEMATIQUES

Miles Faucher, Morandière.

MM. Gourdon, Lagardère, Lonzi, de Masfrand, Ratabou, Cadars, de Rémond du Chélas.

Faculté de Droit

Ont été reçus :

Au 1er examen de baccalauréat en droit :

MM. Calandreau, Coiffard, Decazes, Laverny, Micheau, Mlle Weller.

Bacheliers en droit :

M. Gonfreville, Mlle Guillemot, Lafargue, Soucail.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ravitaillement en Charbons

Comme suite à l'information récemment publiée par la presse bordelaise, la Chambre de commerce rappelle aux commerçants dont la consommation en charbons atteint ou dépasse 20 tonnes par mois et à tous les industriels (consommations inférieures ou supérieures à 20 tonnes), qu'ils ont un intérêt majeur à répondre d'urgence à l'enquête ouverte en vue de déterminer leurs besoins en combustibles.

Des questionnaires à remplir par les consommateurs pour répondre à cette enquête sont tenus gratuitement à leur disposition au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse.

Il n'est pas besoin d'insister sur la gravité des conséquences que pourrait entraîner pour l'industrie et le commerce, dans la Gironde, une absence d'indications privant le gouvernement des moyens indispensables pour lui de déterminer les approvisionnements de combustibles nécessaires et d'en assurer la répartition.

Trains pour Royan

L'horaire en vigueur depuis le 1er juillet permet aux voyageurs partant de Bordeaux à 6 h. 53 d'arriver à Royan à 10 h. 48 le dimanche, et à 11 h. 58 les autres jours.

Le lundi, un train part de Royan à 6 h. 30 pour arriver à Bordeaux à 9 h. 57.

Légion d'Honneur

Dans une récente promotion au tableau de la Légion d'honneur, nous sommes heureux de relever le nom de M. le médecin-major Robin, médecin chef de l'hôpital complémentaire numéro 27. Au front, il fut l'objet de la magnifique citation suivante :

« Dirige son groupe de brancardiers avec la plus grande activité et la plus belle crânerie. S'est notamment distingué, le 8 septembre 1915, par son sang-froid et la manière parfaite dont il a assuré, dans des conditions particulièrement difficiles, le transport et l'évacuation de nombreux blessés. »

Parti le quatrième jour de la mobilisation, à la tête d'un groupe de brancardiers divisionnaires, il fut blessé, le 1er mai 1916, à la tête et à la main gauche, par des éclats d'obus, devant le poste de secours du 7e régiment d'infanterie, dont il était le médecin chef.

En nous joignant aux nombreux amis de M. le médecin-major Robin pour lui adresser nos plus sincères et vives félicitations, nous tenons à rappeler qu'il est le beau-père de M. le docteur Jolly, ancien attaché à la direction du service de santé de la 18e région, qui compte à Bordeaux de si cordiales sympathies, et qui est actuellement au front en qualité de médecin chef d'une ambulance.

Ligue française

Les membres de la section de Bordeaux sont informés que la causerie que devait faire M. Sauvaire-Jourdan est reportée à une date dont la fixation sera ultérieurement portée à leur connaissance.

PETITE CHRONIQUE

Agression. — Mardi soir, vers onze heures et demie, trois individus ont frappé et terrassé le garçon de café Robert Baudry, devant son domicile, 56, rue du Hâ. Ils lui ont volé une somme de trois francs, sa montre et une chaîne.

Aux Magasins généraux. — La commissaire de police du quatorzième arrondissement vient d'ouvrir une enquête à l'encontre de malfaiteurs inconnus. Ceux-ci ont déplacé des tuiles sur la toiture des Magasins généraux, rue Achard. Des jambons empilés sont placés au-dessous de l'ouverture pratiquée, près de laquelle on a remarqué des traînées de sel.

On suppose que des jambons ont été enlevés. Des précisions ne pourront être données sur ce point que par le représentant de la maison à laquelle appartiennent ces marchandises.

A l'hôpital. — L'ouvrier agricole Stéphane By, vingt-huit ans, sujet russe, demeurant à La Tresne, trouvé malade mardi matin, vers onze heures, rue Lucien-Faure prolongée, a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

Accident Mortel

Lundi après-midi, vers cinq heures trente, M. Théodore Rocher, 56 ans, laitier, domicilié rue Henri-Chaigneau, à La Souys, se trouvant devant sa porte, voulut traverser la chaussée; il fut heurté et renversé par un camion automobile militaire qui passait à cet instant; une roue arrière de la lourde voiture écrasa le malheureux laitier qui, transporté chez lui par l'auteur de l'accident, succombait une demi-heure plus tard.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller SAILLARD

ATTENTATS A LA PUDEUR

A l'audience de l'après-midi, comparaît le cultivateur Jean Lutard, âgé de 57 ans, domicilié à Bayas, arrondissement de Libourne, accusé d'attentats à la pudeur, commis sans violences sur des fillettes.

Les débats ont lieu à huis clos.

Requiert M. l'avocat général Bruneaud; plaide Me Cluzan.

Sur verdict affirmatif mitigé par l'admission des circonstances atténuantes, Lutard est condamné à **trois ans de prison**.

Le Drame de la Place Ravezies

Mercredi comparaît devant le jury Jean Courbier, dit Louis, âgé de 25 ans, ouvrier arrimeur, demeurant au Bouscat, poursuivi pour un double meurtre commis dans les circonstances que l'acte d'accusation précise en ces termes :

Le 24 novembre, Fernand Courbier, âgé de dix-neuf ans, soldat permissionnaire qui devait repartir le soir même pour le front, passa son après-midi dans un débit de la place Ravezies, à Bordeaux; il joua aux cartes et but en compagnie de trois de ses frères, parmi lesquels l'accusé Jean Courbier, et de plusieurs camarades.

Vers cinq heures et demie, tous les consommateurs quittèrent le débit et allèrent prendre l'apéritif dans un bureau de tabac-bar situé sur la même place. Ils en sortirent tous au bout de quelques minutes.

A ce moment, deux Espagnols, dont un manœuvre des docks, nommé Sébastian Arroyo, traversaient la place; la nuit était déjà tombée.

Les frères Courbier se jetèrent sur les Espagnols, dont un parvint à s'enfuir; l'autre — qui était Arroyo — se trouva aux prises avec Fernand Courbier. Au cours de la lutte, Jean Courbier (l'accusé) tira sur Arroyo un coup de revolver qui, manquant son but, alla atteindre Fernand Courbier. Celui-ci tomba mortellement frappé. Il fut transporté dans une pharmacie voisine où il expira aussitôt.

Pendant ce temps, l'Espagnol Arroyo, poursuivi et frappé, vint chercher refuge au bureau de tabac d'où les frères Courbier étaient sortis quelques instants plus tôt, mais il fut empêché d'entrer et alla tomber à quelques pas de là, à côté de la boutique d'un coiffeur.

Après avoir constaté la mort de son frère, Jean Courbier ne resta que quelques minutes dans la pharmacie, puis il se mit à la recherche d'Arroyo, et lorsqu'il l'eut rencontré, il déchargea à bout portant sur lui les quatre dernières cartouches de son arme.

L'examen du cadavre d'Arroyo a démontré que celui-ci, avant de tomber ainsi frappé à mort, avait eu le nez écrasé et le visage lardé de coups de couteau portés avec une sauvagerie telle qu'il en était complètement défiguré.

Après avoir tout d'abord soutenu qu'il était absolument étranger au double meurtre et prétendu qu'il était resté chez sa maîtresse toute la journée, l'accusé a fini par reconnaître avoir tué Arroyo. Toutefois, il déclare qu'il n'avait tiré sur ce dernier que parce qu'il le croyait le meurtrier de son frère Fernand, cherchant ainsi une excuse à son crime dans un sentiment de vengeance qui lui semble tout naturel.

Mais les circonstances, les renseignements recueillis sur le compte du malheureux et paisible Espagnol, certains témoignages, et enfin les accusations formelles de plusieurs de ses compagnons attestent la double intention homicide de l'accusé qui, tout en ne visant qu'une seule victime, en a fait cependant tomber deux.

Déplorable sujet, d'ailleurs, Jean Courbier avait, à vingt et un ans, déjà subi six condamnations, dont quatre pour des faits de violences chaque fois plus graves. En mai 1913, le tribunal correctionnel de Bordeaux lui infligea une amende d'emprisonnement pour coups à agents.

Arrimeur avant la guerre, Courbier était de retour du Maroc depuis un mois à peine. Il est, au surplus, déserteur du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

LES DEBATS

A l'audience, Courbier persiste obstinément dans son système de défense. Ce n'est pas lui qui a tué involontairement son frère; celui-ci est tombé sous les coups de l'Espagnol Arroyo. C'est pour venger sa mort que l'accusé a tué Arroyo; les témoins qui lui ont attribué le meurtre de son frère ont menti ou se sont trompés, affirme-t-il en terminant.

Il n'est pas si mal renseigné : La plupart des témoins, en effet, viennent rétracter une partie de ce qu'ils ont dit à l'instruction. Il n'en est plus un seul qui ait vu l'accusé tirer le coup de revolver qui atteignit son frère; il en reste pourtant qui l'ont vu faire feu sur l'Espagnol. Encore certains disent-ils avoir perdu le souvenir...

Mais voici M. Champol, commissaire de police du premier arrondissement, qui apprend aux jurés que Courbier et sa bande faisaient régner une véritable terreur dans leur quartier, où, à l'heure actuelle encore, tout le monde peut redouter des représailles, soit de leur part, soit de la part de leurs familiers et continuateurs.

Il est midi quand le dernier témoin est entendu.

L'audience est renvoyée à deux heures de l'après-midi.

Chronique du Département

Une Epicière assassinée au Durat

(De notre correspondant particulier).

Mardi soir, vers six heures, la dame veuve Verrier, épicière au Durat, commune de Saint-Emilion, a été trouvée assassinée dans son épicerie.

Le parquet s'est immédiatement transporté sur les lieux et procède aux constatations d'usage.

On croit être sur les traces de l'auteur de ce crime, qui aurait le vol pour mobile.

SPECTACLES

SOIREE DU MERCREDI 18 JUILLET

BOUFFES CASINO D'ETE. — A 8 h. 15 : « Toujours à Ciel ouvert ! » (revue), avec **Prince Rigadin et sa troupe.**

ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 15 : « C'est affolant ! » (revue).

THEATRE-FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : **Cinéma et « A la Gare! »** (revue).

CINEMAS

Saint-Projet Cinéma

« IVAN LE TERRIBLE »

Une grandiose reconstitution de ce célèbre drame sera offerte au public vendredi prochain et jours suivants. C'est dans les palais historiques de Russie qu'ont été jouées par des artistes en renom les scènes dramatiques qui défileront sous nos yeux, ce qui en fait un attrait de plus.

Lundi prochain : « **L'ARRIVISTE** », film sensationnel. Tous les jours : « **LA REVUE DU 14 JUILLET A PARIS** » et d'impressionnantes vues prises en Russie pendant la **Révolution.**

CINÉ-THEATRE GIRONDIN JEUDI 19 Juillet Soirée

Régina Badet, Signoret, dans **Manuella.** Interm. de chants : Mme Médéa, M. Lassagne, acrobate.

SPORTS

HIPPISME

Epreuves de Sélection du Bouscat

Nous rappelons que la seconde journée des épreuves de sélection de Bordeaux-Bouscat est fixée au vendredi 20 juillet courant, sur l'hippodrome du Bouscat, neuf heures du matin.

Cette seconde journée se compose de six épreuves, dont voici la nomenclature : prix de La Hume (à réclamer), 1,500 francs, 2,000 mètres environ, dix-neuf engagements; prix de Saint-André-de-Cubzac (anglo-arabes), 1,500 francs, 1,800 mètres environ, onze engagements; prix de Marseille, 2,500 francs, 3,000 mètres environ, seize engagements; prix de Salveste (arabes et anglo-arabes), 1,500 francs, 1,800 mètres environ, trois engagements; prix d'Arcachon (prix de la Société d'encouragement), 4,000 francs, 2,2000 mètres environ, vingt-cinq engagements; enfin prix du Moulleau (épreuve de haies), 2,000 francs, 2,800 mètres environ, quinze engagements.

Courses à Saint-Sébastien

PRIX DES BAINS (à réclamer), 3,000 francs, 2,500 mètres. — 1. Boticelli (Lyne), au duc de Tolède; 2. Suiduirant (Garner), au marquis de Villamejor; 3. Peoria (Stern), au baron de Volasco.

Le gagnant, Boticelli, a été réclamé pour 7,000 francs par son propriétaire.

PRIX DU PREMIER-PAS (à réclamer), 3,000 fr., 1,000 mètres. — 1. Le-Bon-Belge (Lyne), au duc de Tolède; 2. Tipperary (Foy), au comte de La Maza; 3. La-Palombe (Castellane), à M. Aznar.

Le-Bon-Belge a été réclamé pour 6,800 fr. par son propriétaire.

PRIX DE LA MER, 4,000 fr., 1,800 mètres. — 1. Montana, au comte de La Cimera; 2. L'Insurgé, au comte de La Cimera; 3. Hellespont, au marquis de Villamejor.

PRIX D'AMPHITRITE (handicap), 5,000 fr., 2,000 mètres. — 1. Garama (Stokes), à M. R. Lazard; 2. Augusta (Ringstead), au comte de La Cimera; 3. Tibsy (Kriegelstein), au comte de La Mazà.

HIPPODROME DE SAN SEBASTIAN
MEETING ROYAL de 1917
1,200,000 francs de Prix — Du 8 Juillet au 14 Octobre
TROIS RÉUNIONS PAR SEMAINE

LE MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DÉPURATIF
Contre : CONSTIPATION, MIGRAINE, MALADIES du FOIE, VICES du SANG
SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD
Se méfier des Imitations.
Exiger le FLACON JAUNE et le Prénom CHARLES
SEUL RÉCOMPENSÉ AUX EXPOSITIONS

CH. HEUDEBERT
PRODUITS ALIMENTAIRES et de RÉGIME
PAIN ESSENTIEL (Dyspeptiques).
PAIN COMPLET CHATELGUYON (Constipés).
PAIN D'ALEURONNE-GLUTEN (Diabétiques).
PAINS SANS CHLORURE de SODIUM (Albuminuriques)
EN VENTE : Maisons d'Alimentation. Envoi BROCHURES sur demande : Usines de NANTERRE (Seine).

Arcachon

Réouverture du nouveau Grand-Hôtel entièrement remis à neuf. Directeur F. Journeau, du « Régina », à Biarritz.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
GARNITURES DE CHEMINÉES

ÉTAT CIVIL

DECES du 17 juillet

Marie Samie, 49 ans, rue de la Chartreuse, 29. Marie Lafargue, 57 ans, rue Leyteire, 15. François Desbats, 69 ans, rue des Remparts, 60. Jean Lafage, 77 ans, rue de la Devise, 32.

CONVOI FUNÈBRE M. Eugène Thermes, procureur de la République à Haïphong; M. Maurice Lubbert, maire de Bassens; Mme Maurice Lubbert, Mme Henri Lubbert, Mlles Madeleine, Marie, Jeanne et Marthe Lubbert; Mme Georges Pougnet, le docteur Martin du Magny, médecin-chef de l'hôpital de Talence; Mme Martin du Magny, Mme Marie Lentz, M. Emilien Thermes (Hanoï), les familles Thermes (de la Guadeloupe), les familles Thermes (de l'Indochine), M. Pierre-Martin du Magny, médecin auxiliaire (au front), M. Henri Thermes, magistrat; Mme Henri Pougnet et ses enfants, Mme Louis Vandercruyce, M. Robert Vandercruyce, M. et Mme Roger Vandercruyce, les familles Joseph Laporte, Michel, Saint-Just, Gibert, Sénac et Leperche ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mme Eugène THERMES,
née Suzanne LUBBERT,

leur épouse, fille, petite-fille, sœur, nièce, belle-sœur, tante, cousine-germaine et cousine.

Les obsèques auront lieu à Bassens le **jeudi 19 juillet 1917.** Le convoi funèbre partira de Morin à neuf heures, mais en raison de l'éloignement du domaine de Morin, on se réunira également au presbytère de la paroisse à neuf heures et demie, d'où le convoi se rendra à l'église. La cérémonie religieuse aura lieu à dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Emile Castagnet et leurs enfants, M. et Mme A. Cazaubon et leur fille, les familles Preuilh et Bergay prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Solange CASTAGNET,
décédée à l'âge de 8 ans,

leur fille, sœur, nièce et cousine, qui auront lieu **vendredi 20 juillet,** en l'église Ste-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, cours Champion, 36, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Dupuy et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Georges AUMAITRE,
adjudant au 128e d'infanterie,
tombé au champ d'honneur le 5 mai 1917,

leur frère, beau-frère et oncle, et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le **samedi 21 juillet,** à neuf heures, en l'église Saint-Nicolas.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Chaliès et E. Dupuy remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Augusta CHALIES,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Une messe sera dite **vendredi 20 juillet,** à neuf heures, en l'église Saint-Nicolas.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mmes veuve Bouffard, M. et Mme C. Lapauze, Mme veuve Roullet, M. et Mme Carrié et leurs enfants, M. et Mme G. Duffaut et leur fils, M. et Mme E. Lapauze et leur fille, Mlle Léonne Mano remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve ROULLET,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à dix heures, le **jeudi 19 juillet,** dans la basilique Saint-Michel, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Joseph Labuzan et ses enfants; Mme Paul Labuzan, Mme Elie Daniau, M. et Mme Maurice Labuzan, M. Maurice Saintonger et sa fille; M. et Mme A. Amiet et leurs enfants, M. et Mme R. Binet, M. et Mme Paul Marais et leurs enfants, Mlle Marthe Daniau, Mme T. Boutet, Mme A. Sallano, ses enfants et petits-enfants; les familles Cailheton, Labuzan, Deplet, Ladevèze et Boutet, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Joseph LABUZAN,
lieutenant au 69e d'infanterie,
décoré de la croix de guerre,

mort des suites de maladie contractée au front, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à neuf heures, le **vendredi 20 juillet,** dans l'église de Saint-Selves (Gironde), ainsi que toutes celles dites dans l'église Saint-Eloi, le **samedi 21 juillet,** seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Le commandant Sabrié, officier de la Légion d'honneur (au front); le docteur René Sabrié, aide-major (au front), et Mme René Sabrié; Mme veuve Florestine Cazaux, Mme veuve Marcel Cazaux, Mme veuve Henri Cazaux, Mlle France Cazaux, M. et Mme Poplin, Mme veuve Chassaigne, le docteur Henri Brugeille, aide-major (au front), les familles Minvielle, Brugeille, MM. T. Verrout, J. Duverger, F. Duverger, G. Amade, P. Verrout, Alb. Verrout et Guesdon, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Lucien SABRIE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le **jeudi 19 juillet,** dans l'église Sainte-Eulalie, à dix heures, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS M. Abadie (au front), M. Lapoutude et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Guillaume ABADIE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

Les messes ont été dites dans l'intimité.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS M. Emile Poussou, M. et Mme Albert Milieu de Labarre, leurs fils et leurs familles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Alcide POUSSOU.

Des messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

Le Dr Bourgey déclare que, de temps en temps,
CHAQUE FEMME
CHAQUE MÈRE
CHAQUE JEUNE FILLE
DOIT PRENDRE DU FER
pour se fortifier les nerfs
et rendre aux joues leurs belles couleurs

Sans le fer nécessaire au sang, la femme belle, saine, aux joues roses, n'existe pas ! Malheureusement, jusqu'à ce jour, les femmes qui avaient besoin de prendre du fer avaient le plus souvent recours à des fortifiants à base de *fer métallique ordinaire*, qui, presque toujours, détraquent l'estomac et font plus de mal que de bien. Aujourd'hui, les médecins prescrivent du fer organique : Fer Nuxaté. Le fer, sous cette nouvelle forme, s'assimile facilement, ne noircit pas les dents et ne fatigue pas l'estomac.

En deux semaines, un traitement du Fer Nuxaté doublera les forces et la résistance physique de toute femme affaiblie, nerveuse, irritable, minée par les soucis de la vie quotidienne. J'ai prescrit ce traitement à de nombreux malades et ai obtenu des résultats vraiment étonnants.

Docteur BOURGEY.

NOTA. — *Le Fer Nuxaté, recommandé plus haut par le docteur Bourgey, peut être obtenu dans toutes les bonnes pharmacies de Paris et de province, avec ou sans ordonnance de votre médecin, et est livré sous garantie absolue de succès ou de remboursement.*

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 17 juillet.

Cuivre. — Comptant, 130 liv.; à trois mois 129 liv. 10 sh.

Etain. — Comptant, 239 liv.; à trois mois 236 liv. 5 sh.

Plomb. — Comptant, 30 liv. 10 sh.; 1 liv. étoupée, 29 liv. 10 sh.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 17 juillet.

Térébenthine. — Ferme, calme. Valeurs disp., 55 sh. 6 d.; juillet-août, 55 sh. 9 d.; septembre-décembre, 57 sh. 4 d. ½; janvier-avril 58 sh. 6 d.

Résine. — Disponible, 32 sh. 9 d.

Les CHEVAUX COURONNÉS
conservent toute leur valeur grâce au vrai
RÉPARATEUR TRICARD
qui guérit promptement les plaies, écorchures, coupures, piqûres, crevasses et autres maladies de la peau et fait repousser le poil dans sa couleur première, lisse et bien couché, tel qu'un sévère examen ne puisse déceler la trace de l'accident ou de la blessure. Se défier des contrefaçons. Plus de 60 ans d'existence et de succès. Flacons à 2 fr. et 3 fr. 50, toutes bonnes pharmacies

ROSELILY
du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
ABSORBE LES TACHES DE ROUSSEUR
avec la même facilité que l'éponge absorbe une goutte d'eau.
Flacons à 2, 3.50 et 6 fr. Pts DETCHEPARE, à Biarritz.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude,